



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

PLF/2024/003354084613

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT D'UN NAVIRE DE PLAISANCE
À USAGE PERSONNEL ET À USAGE DE FORMATION

FRENCH FLAG REGISTRATION CERTIFICATE OF SEA-GOING VESSELS (pleasure vessels or training ship)

1. Données propriétaire(s) (Registered owner)

Nom prénom (First & last names) Raison sociale (Business name)	Part de propriété (Ownership share)	Lien (Link with the vessel)	Adresse (Address)
BORREAU CHARLELY	100%	PROPRIÉTAIRE	300 avenue de la rive 74500 Publier Nationalité : FRANCE

2. Données navire (Vessel)

Identifiants :													
N° d'enregistrement (Registration port and number) : AJ C54940	N° WIN (WIN number) : ESXDCR785GE505												
Mis à jour par le service (Update by duly authorised official) : DEMARCHE PORTAIL													
Navire :													
Nom (Vessel name) : NOLIMIT													
Fabricant (Shipyard) : ZODIAC INTERNATIONAL	Année de construction (Year of construction) : 2005												
Modèle (Model of the ship) : ZODIAC CHEROKEE 495	Type du navire (Type of vessel) : INCONNU												
Catégorie de conception (Design category) : C													
Longueur (m) (Hull length in meters) : 4.95	Largeur (m) (Maximum breadth in meters) : 2.06												
Puissance max recommandée (kW) (Recommended engine power) : 45	Puissance installée (kW) (Installed engine power) : 36.8												
Puissance administrative totale (CV) (Administrative power) : 5													
Moteurs :													
<table><thead><tr><th>Marque (Brand)</th><th>Modèle (Model)</th><th>N° série (Serial number)</th><th>Puissance (kW) (Engine power)</th><th>Puissance (CV) (Administrative power)</th><th>Carburant (Fuel)</th></tr></thead><tbody><tr><td>YAMAHA</td><td>50 CV</td><td>F50 FETLEFI</td><td>36.8</td><td>5</td><td>ESSENCE</td></tr></tbody></table>	Marque (Brand)	Modèle (Model)	N° série (Serial number)	Puissance (kW) (Engine power)	Puissance (CV) (Administrative power)	Carburant (Fuel)	YAMAHA	50 CV	F50 FETLEFI	36.8	5	ESSENCE	
Marque (Brand)	Modèle (Model)	N° série (Serial number)	Puissance (kW) (Engine power)	Puissance (CV) (Administrative power)	Carburant (Fuel)								
YAMAHA	50 CV	F50 FETLEFI	36.8	5	ESSENCE								
Mentions spéciales (Additional information) : Néant													
Commentaire (Comment) :													

Date de délivrance (Date of issue (dd/mm/yyyy)) : 10/01/2024 Date de validité (End of validity (dd/mm/yyyy)) : 10/01/2034

Pour vérifier la validité de ce certificat (to check the validity of this certificate) : <https://promete.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Ce navire bat pavillon français, il est donc en droit de jouir de la protection ainsi que des privilèges et des avantages accordés aux navires français. (This boat flies the French flag, it is allowed to benefit from the protection as well as the privileges and advantages granted to French vessels).

Ce navire peut être loué en tant que navire de plaisance sans équipage (This boat can be rented as a leisure boat).

Le certificat d'enregistrement doit se trouver à bord du navire et être présenté à toute réquisition des agents habilités à contrôler les navires de plaisance. Il ne peut être utilisé que pour l'usage du navire pour lequel il a été délivré. (This registration certificate must be on board and be presented at any request to the authorized agents to control pleasure crafts).

Le propriétaire du navire doit déclarer, dans un délai d'un mois, toute modification dans les caractéristiques du navire (changement de moteur, de nom, de port d'immatriculation/enregistrement, destruction...), ou toute cession, destruction, vol,

(changement de moteur, de nom, de port d'immatriculation/enregistrement, destruction...), ou toute cession, destruction, vol, changement d'affectation ou changement de domicile.

Attention : à défaut de déclaration de toute cession dans ce délai d'un mois, le vendeur reste à l'égard des tiers, et malgré l'acte de vente, le véritable propriétaire et, à ce titre, le paiement de la taxe annuelle (TAEMUP) continuera de lui être réclamé.

L'acheteur est par ailleurs invité à s'informer de l'existence d'une hypothèque maritime antérieure sur son navire auprès du greffe du tribunal de commerce compétent.

Vous pouvez effectuer vos démarches en ligne. Pour cela, identifiez-vous sur le portail plaisance du ministère chargé de la mer :

<https://demarches-plaisance.gouv.fr/>